



# CONVENTION SUR LES ESPÈCES MIGRATRICES

Distribution: Générale

PNUE/CMS/COP11/Doc.16.1  
14 août 2014

Français  
Original: Anglais

11<sup>e</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES  
Quito, Équateur, 4-9 novembre 2014  
Point 16.1 de l'ordre du jour

## STRUCTURE FUTURE ET STRATÉGIES DE LA CMS *ACTIVITÉS À COURT ET MOYEN TERMES AU TITRE DE LA RÉOLUTION 10.9*

### Résumé

La résolution 10.9 fournit un ensemble d'activités pour guider l'organisation future et le développement stratégique de la Famille CMS. Les activités comprennent celles à mettre en œuvre à court terme (2012-2014), à moyen terme (2015-2017) et à long terme (2018-2020).

La mise en œuvre de cette résolution contribue à la réalisation des dispositions de nombreuses autres résolutions.

Ce document rend compte de la mise en œuvre des activités à court terme (2012-2014) et précise la planification des actions du Secrétariat pour la réalisation des activités à moyen terme (2015-2017) (en date de juillet 2014).

**STRUCTURE FUTURE ET STRATÉGIES DE LA CMS**  
**ACTIVITÉS À COURT ET MOYEN TERMES AU TITRE DE LA RÉOLUTION 10.9**  
*(Préparé par le Secrétariat PNUE/CMS)*

**Introduction**

1. La 10<sup>ème</sup> réunion de la Conférence des Parties à la CMS (COP10) à Bergen a adopté une série d'activités énumérées dans la résolution 10.9 basées sur des options d'organisation future et de développement stratégique de la Famille CMS. Les activités comprennent celles devant être mises en œuvre à court terme (2012-2014), à moyen terme (2015-2017) et à long terme (2018-2020).
2. L'annexe au présent document donne un bref aperçu de la mise en œuvre des activités à court terme telle que détaillée dans les rapports d'activité fournis lors des 40<sup>ème</sup> et 41<sup>ème</sup> réunions du Comité permanent de la CMS (StC40 en novembre 2012 et StC41 en 2013). De plus amples détails sont disponibles dans d'autres documents de la COP11 dont la référence est fournie. L'annexe précise également la planification des actions du Secrétariat pour la réalisation des activités à moyen terme (en date de juillet 2014).
3. Étant donné que nombre d'activités prioritaires concernent non seulement la CMS mais toute la Famille CMS, le Secrétariat a informé les Parties et les Signataires des instruments de la CMS qui se sont réunis depuis la COP10, en les invitant à prendre note des dispositions contenues dans cette résolution ainsi que dans les autres résolutions, et à s'impliquer dans leur mise en œuvre, le cas échéant. Ces instruments sont : l'ACAP, l'AEWA, l'ASCOBANS, EUROBATS et les MdE Requins, Grande Outarde, Dugong et Rapaces.
4. Les Secrétariats des Accords ont également été invités à rendre compte à la 41<sup>ème</sup> réunion du Comité permanent de la CMS (ainsi qu'aux organes institutionnels équivalents des instruments de la CMS) des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités énumérées à l'annexe. Les informations sur la mise en œuvre de ces instruments dont le secrétariat est assuré par la CMS sont incluses dans le présent document.

**Implications financières**

5. Les activités à mettre en œuvre en 2012-2014 devaient être réalisées avec des moyens fournis par le budget principal (y compris le temps du personnel) et des contributions volontaires. L'annexe indique aussi la source de financement de ces activités alors que des informations détaillées sur l'état des dépenses des ressources du budget principal et l'obtention de fonds externes sont fournies respectivement dans les documents UNEP/CMS/COP11/Doc.14.1 et UNEP/CMS/COP11/Doc.14.4. L'annexe précise également les ressources nécessaires pour entreprendre les activités en 2015-2017, en fonction de la décision de la COP11 concernant les propositions budgétaires figurant dans le document UNEP/CMS/COP11/Doc.14.2.

**Action requise :**

La Conférence des Parties est invitée à:

- (a) Prendre note des efforts dans la mise en œuvre des activités à court terme (2012-2014) ;

- (b) Apporter tout commentaire permettant d'orienter le Secrétariat dans la mise en œuvre des activités à moyen terme (2015-2017).

N°	ACTIVITÉ	DESCRIPTION
1	Alignement avec la réforme de la gouvernance environnementale internationale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir des processus de prise de décision internationaux cohérents pour une gouvernance environnementale.</li> <li>- Catalyser les efforts internationaux afin de poursuivre la mise en application des objectifs convenus au niveau international.</li> <li>- Soutenir les institutions et les processus de gouvernance environnementaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux.</li> <li>- Promouvoir et soutenir la base environnementale pour un développement durable au niveau national</li> </ul>

	ACTIVITÉ	PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE	RESSOURCES
COURT TERME : jusqu'en 2014	Suivi et participation du Secrétariat de la CMS et du Comité permanent au processus de réforme de la GEI (1.1)	<p>Le Secrétariat de la CMS a pris note des changements découlant de la réforme de la GEI à Rio +20 ainsi que du renforcement et de la modernisation du PNUE. Les résultats suivants sont particulièrement importants :</p> <p>Le mandat de « <i>L'avenir que nous voulons</i> » a ouvert la possibilité pour la CMS de promouvoir la mise en œuvre de ses activités à travers l'engagement du PNUE au niveau national et régional.</p> <p>Le Secrétaire exécutif de la CMS est un membre de l'équipe stratégique du PNUE sur les ODD et sur le cadre post-2015 qui coordonnera les résultats du PNUE et du pilier environnemental dans le groupe de travail. Le Secrétariat a participé à l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA) (23-27 juin 2014), la plateforme de haut niveau de l'ONU nouvellement constituée pour la prise de décision sur l'environnement et chargée de tracer une nouvelle voie dans la façon dont la communauté internationale traite les défis environnementaux du développement durable.</p>	Budget principal : temps du personnel
MOYEN TERME : d'ici à 2017	<p><b>ACTIVITÉ</b></p> <p>Discussion des réformes au niveau des COP et du Comité permanent (1.2)</p>	<p><b>PLANIFICATION</b></p> <p>Lors des réunions de ses organes de décisions, le Secrétariat encouragera les discussions sur toute réforme pertinente de la gouvernance environnementale internationale.</p>	<p><b>RESSOURCES</b></p> <p>Temps de travail du personnel (en fonction de la décision de la COP11 concernant les propositions budgétaires).</p>

N°	ACTIVITÉ	DESCRIPTION
2	Améliorer le travail en partenariat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les opportunités de partenariat.</li> <li>- Partager les meilleures pratiques.</li> <li>- Utiliser des ressources communes.</li> <li>- Partager la connaissance et l'expertise.</li> </ul>

	ACTIVITÉ	PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE	RESSOURCES
<b>COURT TERME : jusqu'en 2014</b>	<p>Développer une collaboration plus étroite avec les bureaux régionaux du PNUE, le cas échéant, pour permettre un renforcement des capacités et un soutien technologique par la CMS et la Famille CMS (Existe déjà et s'appuie sur le travail de planification actuel) (2.1)</p> <p>Encourager davantage les ONG et le secteur privé à s'engager dans les Accords et MdE. (2.2)</p>	<p>Le Secrétariat a renforcé ses relations avec les bureaux régionaux du PNUE grâce aux Points focaux régionaux des AEM du PNUE relatifs à la biodiversité et/ou à la présence de la CMS dans les régions.</p> <p>Les bureaux du PNUE ont apporté une aide précieuse, de différentes manières, et notamment par un soutien financier à certaines activités de la CMS et par leur participation active aux travaux des MdE concernant leurs régions respectives. Les points focaux régionaux des AEM du PNUE relatifs à la biodiversité ont également appuyé l'intégration des dispositions de la CMS dans les SPANB. Voir Doc 21.1.</p> <p>Le Secrétariat a œuvré pour le renforcement de la collaboration existante, ainsi que pour initier de nouvelles collaborations stratégiques conformément à la résolution Res. 10.21. Voir Doc 21.1.</p> <p>La Famille CMS a contribué à l'analyse menée par Wild Migration sur l'engagement des ONG dans les Accords de la CMS et dans les MdE. Voir Inf.15.</p>	Budget principal : temps du personnel
<b>MOYEN TERME : d'ici à 2017</b>	ACTIVITÉ	PLANIFICATION	RESSOURCES
	Travailler plus étroitement avec les organisations partenaires (comprenant les ONG, les communautés autochtones et locales, et les États). (2.3)	Le Secrétariat poursuivra sa collaboration avec certaines parties prenantes clés, conformément à la résolution Res. 10.21.	Temps de travail du personnel (en fonction de la décision de la COP11 concernant les propositions budgétaires)

N°	ACTIVITÉ	DESCRIPTION
3	Améliorer l'information et la recherche scientifique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination des besoins de recherche.</li> <li>- Partage des informations et des données scientifiques.</li> <li>- Facilitation de l'accès aux informations et données scientifiques existantes pour tous les membres de la Famille CMS.</li> <li>- Développement d'une recherche pertinente sur les menaces et questions communes.</li> </ul>

COURT TERME : jusqu'en 2014	ACTIVITÉ	PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE	RESSOURCES
	<p>Explorer les opportunités d'amélioration des synergies entre la base scientifique de la CMS et le développement de l'IPBES, ainsi que collaborer et apprendre des centres de données existants (p. ex. TEMATEA, PNUE-WCMC, UICN, Wetlands International) afin d'améliorer l'atteinte des objectifs de la Famille CMS. (3.1)</p>	<p>Le Secrétariat, en consultation avec le Conseil scientifique et le Comité permanent, a présenté six propositions pour le programme de travail de l'IPBES (PoW). Bien qu'aucune de ces propositions n'ait été retenue, d'importants efforts ont été faits pour s'assurer que les évaluations thématiques et mondiales du PoW mettent également l'accent sur les espèces migratrices. Les Secrétariats de la CMS et de l'AEWA ont coopéré avec la CAFF<sup>1</sup> dans le développement d'un index des oiseaux migrateurs de l'Arctique afin d'utiliser les données sur les tendances démographiques pour définir des patterns de déclin et identifier les régions, taxons et habitats les plus menacés. Le Secrétariat a été pleinement engagé dans l'Initiative MEA IKM<sup>2</sup> et a veillé à ce que le site Web de la Famille CMS soit interopérable avec le portail Web d'<a href="#">InforMEA</a>. Voir Doc 19.1.</p>	<p>Budget principal : temps du personnel et une contribution volontaire du PNUE/ROE pour l'index des oiseaux migrateurs de l'Arctique.</p>

1 Secrétariat de Conservation of Arctic Flora and Fauna (CAFF)

2 Initiative de gestion de l'information et des connaissances sur les Accords environnementaux multilatéraux (Multilateral Environmental Agreements and Information Knowledge Management - MEA IKM)

MOYEN TERME : d'ici à 2017	ACTIVITÉ	PLANIFICATION	RESSOURCES
	<p>La CMS coordonne des programmes de recherche scientifique basés sur l'identification des problèmes/menaces communs et partagés par l'ensemble de la Famille CMS afin de réduire la duplication et les chevauchements et de renforcer les économies d'échelle. À utiliser pour promouvoir la CMS auprès des autres Conventions internationales – administrés par la CMS mais à la disposition de toute la communauté internationale – afin de rendre la CMS plus visible. (3.2)</p>	<p>Le Secrétariat continuera à coordonner la recherche et l'élaboration de politiques au sein de la Famille CMS en ce qui concerne les questions telles que les voies de migration (Doc 23.1.1), les débris marins (Doc 23.4.6), les énergies renouvelables (Doc 23.4.3), les réseaux écologiques (Doc 23.4.1). Il est proposé de mettre en place au sein du Conseil scientifique des groupes dédiés sur des questions telles que les techniques de marquage, la démographie et la connectivité, en associant éventuellement des experts des organes de la Famille CMS. Voir Inf.8.</p>	<p>Temps de travail du personnel et fonds du budget principal (en fonction de la décision de la COP11 concernant les propositions budgétaires) et/ou contributions volontaires.</p>

N°	ACTIVITÉ	DESCRIPTION
4	Améliorer la communication et rechercher des opportunités pour sensibiliser l'opinion vis-à-vis de la CMS et de la Famille CMS.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des systèmes internes afin d'améliorer la communication entre les groupes de travail, les Parties, les Accords et les institutions, et de faciliter l'accès aux informations au sein de la Famille CMS.</li> <li>- Développer des systèmes externes afin de rendre la CMS et la Famille CMS plus visible et de renforcer la prise de conscience à leur sujet.</li> <li>- Là où cela se justifie, améliorer les systèmes informatiques existants, par exemple le système du site Web existant.</li> <li>- Remanier le site Web pour y inclure le ciblage d'audiences spécifiques.</li> </ul>

	ACTIVITÉ	PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE	RESSOURCES
COURT TERME : jusqu'en 2014	<p>Produire le site Web CMS en 3 langues. (4.1)</p> <p>Les Parties/Signataires font traduire les documents d'orientation dans les langues locales pour aider à la mise en œuvre. (4.4)</p>	<p>Le nouveau site Web de la Famille CMS a été lancé en mars 2014. Les pages principales ont été mises en ligne dans les différentes langues de la Convention lors du lancement, et des textes et documents supplémentaires ont été ajoutés au fur et à mesure de leur disponibilité. Voir Doc 19.1.</p> <p>Le Secrétariat a encouragé les parties prenantes à traduire des documents clés dans les langues non officielles de la CMS. Le Manuel pour les points focaux nationaux et l'avant-projet de Plan stratégique, par exemple, ont été traduits en russe par l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ), avec le soutien financier de l'Union européenne dans le cadre du projet FLERMONECA.</p>	<p>Budget principal : temps du personnel, fonds de la ligne budgétaire 1203 pour les traductions, de la ligne budgétaire 2203 pour le développement du site Web, et contributions volontaires de l'Allemagne, de la Finlande et des instruments la CMS.</p>



MOYEN TERME : d'ici à 2017	ACTIVITÉ	PLANIFICATION	RESSOURCES
	<p>Mener des campagnes de conscientisation afin de s'assurer que la CMS est reconnue par le public, les institutions académiques, les organismes internationaux et d'autres, comme leader mondial dans la protection des espèces migratrices.</p> <p>La CMS commence la coordination de la communication des activités. (4.2)</p> <p>La CMS coordonne les opérations de communication et les stratégies, en tant que services centralisés, entre les Accords/MdE. Coordonner les déclarations à la presse et aux médias, ainsi que la mise en œuvre des campagnes pour les espèces et les événements publics. Soutenir le développement et la maintenance des sites web de la Famille CMS. Fournir des outils centralisés de sensibilisation vis-à-vis des menaces communes/partagées, grâce à des publications et ressources en ligne. (4.3)</p> <p>Les Parties/Signataires commencent à traduire les documents d'orientation dans les langues locales pour aider à la mise en œuvre. (4.4)</p>	<p>Suite à la décision de la 41<sup>ème</sup> réunion du Comité permanent, le Secrétariat a établi, en tant qu'initiative pilote, une équipe <i>Information, Communication et Sensibilisation</i> commune à la CMS et à l'AEWA. Une évaluation de cette phase pilote a été fournie, et une analyse complète de la poursuite du partage de services communs de la Famille CMS est soumise à la COP. Voir Doc. 16.2. L'équipe commune propose à la COP un processus intersession pour l'élaboration d'une stratégie de communication pour la Famille CMS. Voir Doc 19.2 Le Secrétariat continuera d'encourager la traduction des documents dans les langues non officielles de la CMS.</p>	<p>Temps de travail du personnel et fonds du budget principal (en fonction de la décision de la COP11 concernant les propositions budgétaires) et/ou contributions volontaires.</p>

N°	ACTIVITÉ	DESCRIPTION
5	Mener une analyse globale des lacunes au niveau de la Convention et évaluer le bien-fondé des ressources.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir les priorités en matière de ressources par une meilleure coopération et un meilleur partage des ressources.</li> <li>- Identifier les partenariats potentiels, le cas échéant.</li> <li>- Travailler avec le Conseil scientifique.</li> <li>- Partager les bonnes pratiques et les expériences.</li> </ul>

	ACTIVITÉ	PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE	RESSOURCES
<b>COURT TERME : jusqu'en 2014</b>	<p>Analyse des lacunes et évaluation des ressources comprenant:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Coordination par le Secrétariat de la CMS d'une analyse globale des lacunes au niveau de la Convention : identifier les questions traitées, celles qui ne le sont pas, si une autre organisation traite ces questions, effectuer une analyse scientifique des lacunes et voir quelle recherche doit être menée. (5.1)</li> <li>2. Évaluation des ressources de la Convention (le Secrétariat de la CMS et les MdE. (5.3)</li> <li>3. Évaluation des MdE et de leur viabilité. (16.3)</li> </ol>	<p>Des financements ont été recherchés pour entreprendre certaines des évaluations. Cependant, aucun fonds n'a été obtenu.</p> <p>Compte tenu de l'absence de perspectives de financement des trois exercices, le Secrétariat a entrepris en interne les évaluations n°1 et n°3. Voir respectivement Docs 17.3 et 22.3. L'évaluation n°2 n'a pu être menée. L'évaluation des MdE a été diffusée aux Parties pour commentaires et une version finale sera soumise à la COP. Un projet d'analyse scientifique des lacunes a été soumis à la 18<sup>ème</sup> réunion du Conseil scientifique pour commentaires, et une version révisée sera soumise à la COP.</p>	Budget principal: temps du personnel
<b>MOYEN TERME : d'ici à 2017</b>	ACTIVITÉ	PLANIFICATION	RESSOURCES
	Mettre en œuvre les recommandations suite à l'analyse des lacunes (5.2)	Le Secrétariat entreprendra l'évaluation n° 2 si des financements sont disponibles.	Temps de travail du personnel (en fonction de la décision de la COP11 concernant les propositions budgétaires) et contributions volontaires (il est estimé que 25 000 € environ sont nécessaires)

N°	ACTIVITÉ	DESCRIPTION
6	Coordonner les plans stratégiques de la Famille CMS.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonner le travail de la Famille CMS.</li> <li>- Encourager la définition de priorités.</li> <li>- Partager et optimiser les ressources.</li> <li>- Identifier les synergies potentielles et les liens entre les programmes et les projets.</li> </ul>

	ACTIVITÉ	PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE	RESSOURCES
<b>COURT TERME : jusqu'en 2014</b>	Planification. Analyse et évaluation des plans stratégiques. (6.1)  Développement. (6.2)	En 2012, le Groupe de travail sur le Plan stratégique (SPWG) a été créé afin d'élaborer un nouveau plan stratégique pour la conservation des espèces migratrices avant la COP11. Le nouveau Plan servira de cadre global pour toute la Famille CMS, qui est également impliquée dans sa préparation. Les avant-projets du Plan et des informations sur le processus de planification stratégique ont été diffusés publiquement et directement à la plupart des Parties et Signataires des instruments de la Famille CMS lors de deux séries de consultations. Il a ainsi été fait appel à leurs commentaires et contributions. Le Plan sera soumis aux réunions des organes décisionnels des instruments de la Famille CMS pour examen, incluant la contribution possible de sous-objectifs à l'appui du Plan. Plusieurs instruments de la CMS ont assisté en tant qu'observateurs aux deux réunions du Groupe de travail. L'avant-projet final du Plan sera soumis à la COP11. Voir Doc. 15.2	Budget principal : fonds de la ligne budgétaire 3303 et contributions volontaires du PNUE/DELCO, de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Afrique du Sud.
<b>MOYEN TERME : d'ici à 2017</b>	ACTIVITÉ	PLANIFICATION	RESSOURCES
	Mise en œuvre (6.3)	Les détails opérationnels nécessaires à la mise en œuvre du Plan stratégique pour les espèces migratrices seront fournis dans un volume d'accompagnement portant sur la mise en œuvre, que le Groupe de travail propose de développer en intersession après la COP11. Voir Doc 15.2.	Temps de travail du personnel et fonds du budget principal (en fonction de la décision de la COP11 concernant les propositions budgétaires) et/ou contributions volontaires.

N°	ACTIVITÉ	DESCRIPTION
7	Restructurer le Conseil scientifique pour optimiser les capacités en matière d'expertise et de connaissances.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les opportunités pertinentes et potentielles pour optimiser l'expertise et les connaissances du Conseil scientifique afin de soutenir au mieux la CMS.</li> <li>- Déterminer si des lacunes en matière de connaissances et/ou d'expertise existent dans la composition actuelle du Conseil scientifique.</li> <li>- Étendre le partage des avis et des connaissances au sein de la Famille CMS.</li> </ul>

	ACTIVITÉ	PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE	RESSOURCES
<b>COURT TERME : jusqu'en 2014</b>	Processus de planification. Évaluation. Analyse des lacunes. (7.1)	Le Secrétariat, en consultation avec le Président du Conseil scientifique, a entrepris une évaluation initiale qui comprend l'analyse de l'expertise des conseillers scientifiques, ainsi qu'une comparaison de la structure et du mode opératoire des organes scientifiques des AEM et des instruments de la Famille CMS. Des éléments de l'évaluation et des options pour la restructuration du Conseil Scientifique ont été présentés pour discussion à la Réunion de stratégie et de planification du Conseil scientifique qui a eu lieu à Formia (Italie) du 9 au 11 octobre 2013. Un avant-projet de document portant sur les options pour une nouvelle structure du Conseil scientifique a été transmis à toutes les Parties pour consultation en avril 2014, et a été révisé par la 18 <sup>ème</sup> réunion du Conseil scientifique. Une version révisée du document sera soumise à la COP. Voir Doc 17.1.	Budget principal : du temps du personnel et des fonds de la ligne budgétaire 2201 ont été utilisés, en partie pour la réunion de Formia.
<b>MOYEN TERME : d'ici à 2017</b>	ACTIVITÉ	PLANIFICATION	RESSOURCES
	Mettre en œuvre l'examen de la composition du Conseil scientifique de la CMS basée sur le groupement des espèces ou les questions thématiques, le cas échéant. (7.2) Institution scientifique couvrant l'ensemble de la CMS, le cas échéant. (7.3)	La nouvelle structure du Conseil scientifique sera mise en œuvre en fonction de la décision prise par la COP11 sur les scénarios proposés.	Temps de travail du personnel et fonds du budget principal (en fonction de la décision de la COP11 concernant les propositions budgétaires) et/ou contributions volontaires.

N°	ACTIVITÉ	DESCRIPTION
8	Identifier les opportunités de coopération et de coordination au niveau local et régional par la création de synergies basées sur la présence géographique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager l'efficacité des ressources.</li> <li>- Fournir des opportunités pour une meilleure intégration et pour réduire le chevauchement institutionnel par la coopération et le partage des ressources permettant une assistance mutuelle et un soutien logistique.</li> <li>- Développer des synergies locales et/ou régionales avec les différents acteurs.</li> <li>- Identifier des programmes de travaux communs ou partagés.</li> <li>- Aider au renforcement des capacités, à la collecte de fonds et à la mise en œuvre au niveau local.</li> </ul>

COURT TERME : jusqu'en 2014	ACTIVITÉ	PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE	RESSOURCES
	Régionaliser les efforts de conservation en disposant de coordinateurs locaux avec l'aide du PNUE, des ONG et des AEM, amenant une présence plus importante dans chacune des régions, le cas échéant (8.1) (8.2)	<p>Les modalités d'assistance régionale des ONG en faveur de la coordination et de la mise en œuvre des MdE de la CMS ont été définies.</p> <p>Des dispositions ont été convenues avec le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) afin de promouvoir le travail de la CMS dans le Pacifique, y compris pour aider au recrutement de nouvelles Parties à la CMS et de nouveaux Signataires des MdE, ainsi que pour soutenir la mise en œuvre des MdE et de leurs plans d'action. En Asie centrale, le Secrétariat a renforcé sa coopération avec la GIZ qui fournit une assistance à l'élaboration de l'Initiative sur les mammifères d'Asie centrale (Central Asian Mammals Initiative) à travers le projet FLERMONECA financé par l'UE, incluant l'organisation de réunions et les postes de cadres nationaux dans cinq pays d'Asie centrale pour soutenir la mise en œuvre des activités de la CMS. Voir Doc 22.1.</p>	Budget principal : temps du personnel et fonds de la ligne budgétaire 1204. L'UE, via la GIZ, a financé les postes des agents nationaux dédiés en Asie centrale, et a fourni les fonds pour financer les consultants et l'organisation de réunions pour la mise en œuvre d'activités de la CMS. La Suisse et l'Allemagne ont fourni des contributions volontaires pour l'élaboration de l'Initiative sur les mammifères d'Asie centrale.
MOYEN TERM: À 2017	ACTIVITÉ	PLANIFICATION	RESSOURCES
Les MdE et Accords envisagent d'améliorer leur collaboration et coopération via, par exemple, le partage des bureaux/personnel/ressources (p. ex. à Abu Dhabi pour les MdE Dugong et Rapaces). (8.3)	Le développement de la collaboration et de la coopération au sein de la Famille CMS est prévu, en fonction de la décision de la COP11 sur la proposition de poursuite du partage des services communs et des synergies de la Famille CMS. Voir Doc. 16.2.	Temps de travail du personnel (en fonction de la décision de la COP11 concernant les propositions budgétaires).	

N°	ACTIVITÉ	DESCRIPTION
9	Harmonisation et interopérabilité de la gestion des informations et des systèmes de rapport, si approprié et applicable pour la Famille CMS.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire la duplication des rapports.</li> <li>- Analyser et comparer les données.</li> <li>- Accéder aux données</li> <li>- Améliorer la coordination de la collecte et du stockage des données et de leurs systèmes de gestion.</li> <li>- Réduire les efforts et le temps passé à collecter et transmettre les informations au sein de la Famille CMS.</li> </ul>

	ACTIVITÉ	PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE	RESSOURCES
<b>COURT TERME : jusqu'en 2014</b>	<p>Utiliser l'ensemble des données existantes et des systèmes de gestion hors de la CMS (par exemple par le PNUE-WCMC) (Externe). (9.1)</p> <p>S'appuyer sur les pratiques actuelles d'harmonisation des rapports et sur le développement des systèmes existants, en utilisant probablement le travail en cours entrepris à la fois par l'AEWA et l'IOSEA. (9.2)</p>	<p>Le système de rapport en ligne (ORS - Online Reporting System) de la Famille CMS, développé par le PNUE-WCMC en étroite collaboration et sous la conduite du Secrétariat de l'AEWA, a été adopté par la CMS, l'ASCOBANS et différents MdE. Également grâce aux efforts de la CMS et de l'AEWA, le PNUE-WCMC a bénéficié d'une subvention de la CE pour développer l'ORS et pour créer des plates-formes de rapports distinctes pour chacun des AEM relatifs à la biodiversité. En parallèle, les Secrétariats de la CMS et de l'AEWA ont entamé un dialogue, dans le cadre du Groupe de liaison sur la biodiversité (BLG - Biodiversity Liaison Group), afin d'étudier la possibilité de mettre à niveau l'ORS pour répondre aux besoins d'autres AEM et de créer un outil d'analyse associé. Des efforts dans la recherche de fonds sont donc prévus conjointement avec les Secrétariats des autres AEM.</p>	<p>Budget principal : temps du personnel et ligne budgétaire 1205.</p> <p>Une partie de ce fonds a été dépensée pour une session de formation organisée par WCMC sur l'utilisation du système de transmission des rapports en ligne et une autre partie sera utilisée pour prendre les dispositions nécessaires pour le prochain cycle de rapports qui doit être effectué pour la COP11 et pour l'analyse des rapports nationaux.</p>
<b>MOYEN TERME : d'ici à 2017</b>	<p>Centraliser et harmoniser le format des rapports et des rendus. Développer des technologies de l'information et des procédures et systèmes centralisés quant au stockage et à l'analyse des données (Interne). (9.3)</p> <p>Coordonner l'accès aux données de recherche par un service centralisé entre les Accords de la CMS. (Interne) (9.4)</p>	<p>La Famille CMS va poursuivre les efforts en cours et les Secrétariats de la CMS et de l'AEWA poursuivront le dialogue engagé dans le cadre de l'Initiative IKM.</p>	<p>Temps de travail du personnel (en fonction de la décision de la COP11 concernant les propositions budgétaires).</p>

N°	ACTIVITÉ	DESCRIPTION
10	Renforcer la coordination et les services auprès des MdE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les MdE reçoivent un service coordonné.</li> <li>- Partager les ressources, le savoir et l'expertise entre les MdE.</li> <li>- Utiliser les ressources disponibles.</li> <li>- Éviter la duplication et promouvoir la cohérence entre les MdE.</li> </ul>

	ACTIVITÉ	PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE	RESSOURCES
<b>COURT TERME : jusqu'en 2014</b>	Assurer des niveaux appropriés de dotation en personnel dans les unités de coordination des MdE de la CMS (10.1)	<p>La coordination et les services auprès des MdE ont été renforcés par les postes suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un contrat de JEA allemand affecté au soutien des initiatives d'Asie centrale de la fin 2010 à fin 2014 ;</li> <li>- Un contrat de JEA finlandais affecté à temps partiel aux MdE africains de mi-2011 à mi-2013 ;</li> <li>- Un poste financé par l'Allemagne pour le MdE Requins et l'Accord sur les Gorilles, de la mi-2011 à la fin 2014.</li> </ul> <p>Toutefois, toutes ces dispositions étaient temporaires. Les fonds alloués à cette activité dans le budget principal (ligne 1206) ont servis à embaucher un administrateur P2 supplémentaire pour aider à la mise en œuvre des MdE qui a fourni environ 8 mois d'assistance (novembre 2013 à juin 2014). En outre, le Secrétariat a connu en octobre 2013 une restructuration qui a abouti à la création de trois équipes (espèces aquatiques, espèces terrestres et oiseaux) afin d'améliorer le soutien à la mise en œuvre et les services aux instruments de la CMS.</p>	<p>Budget principal : temps du personnel et fonds de la ligne budgétaire 1206 entièrement alloué aux coûts d'un administrateur P2 à temps partiel.</p> <p>JEA (Jeune expert associé) d'Allemagne (Asie centrale) ; partie du temps du JEA de Finlande (Afrique) et financement de l'Allemagne pour un administrateur P2 (requins et gorilles).</p>
<b>MOYEN TERME : d'ici à 2017</b>	Assurer un niveau approprié de dotation en personnel dans tous les MdE qui ne sont pas représentés actuellement (10.2)	<p>Les effectifs du Secrétariat pourraient être augmentés, en fonction de la décision de la COP11 concernant les propositions budgétaires. Le Secrétariat se chargera d'obtenir des contributions supplémentaires, à la fois en espèces et en nature, à l'appui de la coordination des MdE et des services à leur fournir, et principalement à travers le Programme <i>Champion des espèces migratrices</i>.</p>	<p>Temps de travail du personnel et fonds du budget principal (en fonction de la décision de la COP11 concernant les propositions budgétaires) et/ou contributions volontaires.</p>

N°	ACTIVITÉ	DESCRIPTION
11	Rechercher les opportunités de coordonner les réunions entre les institutions, les groupes de travail et au niveau des Accords de la Famille CMS.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser et partager les ressources.</li> <li>- Réduire les délais nécessaires pour participer aux réunions.</li> <li>- Augmenter les taux de participation.</li> <li>- Améliorer le partage des connaissances et de l'information.</li> <li>- Développer les connaissances et l'information.</li> <li>- Développer des relations synergiques</li> </ul>

	ACTIVITÉ	PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE	RESSOURCES
<b>COURT TERME : jusqu'en 2014</b>	Définir des priorités et coordonner les réunions du Conseil scientifique, des groupes techniques, des groupes de travail, etc. (11.1)	Plusieurs réunions ont été coordonnées pour réaliser des économies en termes de financement, de préparatifs logistiques et de participation, incluant, par exemple, les sessions de formation sur le manuel des points focaux nationaux pour l'Afrique et la réunion de consultation régionale pour l'Afrique sur le Plan stratégique de la CMS (Afrique du Sud, septembre 2013), ainsi que la réunion des parties prenantes sur la conservation des grands mammifères d'Asie centrale et l'atelier régional de négociation et de préparation à la COP11 pour les points focaux nationaux des Parties d'Asie centrale (Kirghizistan, 23-28 septembre 2014).	Budget principal et contributions volontaires. Voir les autres paragraphes et Doc 14.4.
<b>MOYEN TERME : d'ici à 2017</b>	<p>Définir des priorités et coordonner les COP et les MOP. (11.2)</p> <p>Se coordonner avec les organismes internationaux concernant les réunions communes sur des thèmes partagés (p. ex. UICN), ainsi que les programmes communs de recherche pour la conservation, les plans d'action sur les espèces et les activités de renforcement des capacités pour la conservation sur le terrain (externe). (11.3)</p>	Le Secrétariat continuera d'explorer les possibilités de coordonner ses réunions avec les réunions des Accords de la Famille CMS et d'autres organisations.	Temps de travail du personnel et fonds du budget principal (en fonction de la décision de la COP11 concernant les propositions budgétaires) et/ou contributions volontaires.



N°	ACTIVITÉ	DESCRIPTION
12	Définir des priorités dans la croissance de la CMS et de la Famille CMS.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter la croissance de la Famille CMS.</li> <li>- Optimiser l'efficacité des ressources.</li> <li>- Identifier les menaces communes aux différents programmes de conservation, et les réponses pertinentes à y apporter par l'usage des meilleures pratiques.</li> <li>- Développer des synergies.</li> <li>- Accroître la couverture mondiale.</li> <li>- Se concentrer sur le développement de nouveaux Accords</li> </ul>

	ACTIVITÉ	PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE	RESSOURCES
<b>COURT TERME : jusqu'en 2014</b>	<p>Accords et MdE uniquement concentrés sur les espèces migratrices. (12.1)</p> <p>Encourager davantage d'États de l'aire de répartition à devenir Parties/Signataires de la CMS et de la Famille CMS (12.2).</p> <p>Créer des critères permettant d'évaluer les propositions de nouveaux Accords potentiels. Ces critères doivent inclure les besoins scientifiques, la valeur ajoutée d'une participation de la CMS, les synergies existantes et potentielles, les critères de financement, et l'existence d'un coordinateur bénévole. Il devrait être examiné si l'Accord proposé i) pourrait encourager la participation et le développement des Parties, ii) serait mieux servi par un autre AEM ou par une autre initiative. (Cela comprend : l'amélioration de l'identification des objectifs prioritaires, la définition de priorités parmi les activités en cours, la mise en place d'une politique dans laquelle le suivi de la mise en œuvre doit faire partie de l'élaboration de tout futur Accord, le développement et/ou l'utilisation d'indicateurs pour suivre l'efficacité des Accords, l'examen au niveau de la COP de la mise en œuvre et de l'efficacité des MdE, le compte rendu à intervalles réguliers du Secrétariat sur la mise en œuvre des MdE) (12.3 et 12.5).</p>	<p>Les instruments de la CMS portent spécifiquement sur les espèces inscrites aux annexes de la Convention.</p> <p>Le recrutement de nouvelles Parties et de nouveaux Signataires a constitué une activité clé du Secrétariat, et de nouveaux pays ont adhéré à la Convention ainsi qu'aux différents instruments de la CMS. Voir Doc 22.1.</p> <p>Une approche politique indépendante à l'égard du développement, des ressources et des services aux Accords de la CMS, y compris des critères pour évaluer leur efficacité, est présentée à la COP11 dans le Doc 22.2.</p>	Budget principal : temps du personnel et contribution volontaire de l'Allemagne.

<b>MOYEN TERME : d'ici à 2017</b>	<b>ACTIVITÉ</b>	<b>PLANIFICATION</b>	<b>RESSOURCES</b>
	<p>Encourager davantage d'États de l'aire de répartition à devenir Parties/Signataires de la CMS et de la Famille CMS (12.2)</p> <p>Étendre la portée des Accords/MdE existants plutôt que développer de nouveaux Accords/MdE (ex : AEWa et MdE Éléphants). (12.4)</p>	<p>Le Secrétariat poursuivra ses efforts visant à recruter de nouveaux Signataires et Parties.</p> <p>Le Secrétariat poursuivra les consultations à la fois avec les États membres concernés et les États de l'aire de répartition sur la possibilité d'étendre les instruments existants.</p>	<p>Temps de travail du personnel (en fonction de la décision de la COP11 concernant les propositions budgétaires).</p>

N°	ACTIVITÉ	DESCRIPTION
13	Rechercher les opportunités de développement du renforcement des capacités dans la Famille CMS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et augmenter le renforcement des capacités pour améliorer la mise en œuvre et les efforts de conservation.</li> <li>- Tenir des ateliers centralisés par région ou sur des thématiques communes, par exemple sur le développement d'instruments politiques nationaux, les pratiques en matière de rapports et le suivi des espèces.</li> </ul>

	ACTIVITÉ	PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE	RESSOURCES
<b>COURT TERME : jusqu'en 2014</b>	<p>Travailler avec les partenaires locaux et régionaux pour développer le renforcement des capacités. (13.1)</p> <p>La CMS fournit des services centralisés relatifs au renforcement des capacités, avec la Famille CMS, incluant des activités de formation et d'éducation. (13.2)</p>	<p>Le Secrétariat intérimaire du MdE Requins a collaboré avec l'IFAW pour préparer trois ateliers sur le renforcement des capacités pour la conservation des requins et la mise en œuvre des décisions de la CITES, de la CMS, de la FAO et des ORGP au Moyen-Orient. Voir Doc 22.1</p> <p>Le Secrétariat de la CMS, en collaboration avec le Secrétariat de l'AEWA, a mené les efforts de renforcement des capacités au sein de la Famille CMS. Dans le cadre d'un projet financé par la CE, un manuel a été élaboré pour aider les points focaux nationaux (PFN) de la Famille CMS dans leurs rôles et responsabilités. Une session de formation complémentaire a eu lieu en Afrique du Sud pour les PFN africains. Des ateliers de formation similaires sont prévus pour les PFN dans le Pacifique et les Caraïbes avec des partenaires régionaux. Une plateforme interactive de la communauté en ligne destinée aux PFN est également mise en œuvre dans le cadre de la création du site Web de la Famille CMS. Voir Doc 20.1.</p>	<p>Contribution volontaire de la CE.</p> <p>Budget principal : temps du personnel et fonds de la ligne budgétaire 2202 pour l'e-communauté, et contribution de la Finlande. Contributions de la Finlande (JEA à temps partiel), de la CE (ENRTP et programmes de financements pluriannuels ACP).</p>
<b>MOYEN TERME : d'ici à 2017</b>	ACTIVITÉ	PLANIFICATION	RESSOURCES
	La CMS fournit des services centralisés relatifs au renforcement des capacités, avec la Famille CMS, incluant des activités de formation et d'éducation. (13.2)	Le Secrétariat poursuivra ses efforts pour centraliser les services relatifs au renforcement des capacités de la Famille CMS. Voir Doc. 20.2.	Temps de travail du personnel (en fonction de la décision de la COP11 concernant les propositions budgétaires) et/ou contributions volontaires.

N°	ACTIVITÉ	DESCRIPTION
14	Rechercher les opportunités de développement et d'amélioration des activités de collecte de fonds.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonner les activités de collecte de fonds.</li> <li>- Développer des synergies</li> <li>- Identifier les opportunités de financement</li> </ul>

COURT TERME : jusqu'en 2014	ACTIVITÉ	PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE	RESSOURCES
	La CMS coordonne les activités de collecte de fonds avec les partenaires et acteurs afin de les développer. (14.1)	Le Secrétariat de la CMS, en coopération avec l'AEWA, a développé un concept pour le Programme <i>Champions des espèces migratrices</i> qui vise à assurer des financements volontaires durables et à long terme pour les activités qui relèvent de la responsabilité des Secrétariats de la Famille CMS. Le lancement du programme est prévu à l'été 2014. Voir Doc 14.4.	Budget principal : temps du personnel et fonds de la ligne budgétaire 5020
MOYEN TERME : d'ici à 2017	ACTIVITÉ	PLANIFICATION	RESSOURCES
	La CMS coordonne les activités de collecte de fonds avec les partenaires et acteurs afin de les développer. (14.1)	Le Secrétariat de la CMS, en coordination avec les Secrétariats de la Famille CMS, utilisera les outils du Programme <i>Champions des espèces migratrices</i> pour élargir et renforcer leurs activités de collecte de fonds.	Temps de travail du personnel (en fonction de la décision de la COP11 concernant les propositions budgétaires).

N°	ACTIVITÉ	DESCRIPTION
15	Meilleure collaboration entre les Accords de la CMS via les Secrétariats ou via une fusion d'Accords basée soit sur la géographie/l'écologie, soit sur les groupes d'espèces.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher des opportunités de développement de relations synergiques basées soit sur la géographie soit sur les groupes des espèces.</li> <li>- Maximiser les ressources.</li> <li>- Encourager la coopération entre les Accords.</li> <li>- Développer des programmes de conservation communs.</li> <li>- Consolider les financements.</li> </ul>

COURT TERME : jusqu'en 2014	ACTIVITÉ	PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE	RESSOURCES
	<p>Coopération et coordination entre les programmes et projets des Accords, basés sur le groupement des espèces, les questions thématiques ou la géographie, le cas échéant. (15.1)</p> <p>Coopération et coordination entre les Secrétariats des Accords, le cas échéant, p. ex.: basées sur le groupement des espèces ou la géographie. (15.2)</p>	<p>Une large coopération entre les instruments de la Famille CMS a été mise en œuvre au niveau programmatique sur les travaux relatifs à des questions/menaces thématiques, comme par exemple l'énergie renouvelable, ainsi que sur des questions transversales telles que la collecte de fonds, le renforcement des capacités, la sensibilisation. La demande des États de l'aire de répartition de la voie de migration d'Asie centrale de la CMS (CAF - Central Asian Flyway) pour l'inclusion de la CAF à l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) encourage les synergies entre les instruments de la CMS, en cherchant à renforcer un Accord existant plutôt qu'à en créer un nouveau. La MOP de l'AEWA en 2015 décidera si l'Accord est étendu à la CAF.</p> <p>Le développement de l'Initiative pour les mammifères d'Asie centrale vise à consolider les diverses activités et mandats dans la région dans un programme régional de conservation conjoint pour les mammifères migrateurs. Voir Doc 23.3.1.</p>	Budget principal : temps du personnel et diverses contributions volontaires. Voir Doc 14.4.

<b>MOYEN TERME : d'ici à 2017</b>	<b>ACTIVITÉ</b>	<b>PLANIFICATION</b>	<b>RESSOURCES</b>
	<p>Coopération et coordination entre les Secrétariats des Accords, le cas échéant, ex : basées sur le groupement des espèces ou la géographie. (15.2)</p> <p>Commencer à envisager, le cas échéant, la fusion d'Accords de la Famille CMS en fonction de la géographie et/ou de l'écologie ou du groupement des espèces. (15.3)</p>	<p>Le développement de la collaboration et de la coopération au sein de la Famille CMS est prévu en fonction de la décision de la COP11 sur la proposition de poursuite du partage des services communs et des synergies au sein de la Famille CMS. Voir Doc. 16.2.</p>	<p>Temps de travail du personnel (en fonction de la décision de la COP11 concernant les propositions budgétaires).</p>

N°	ACTIVITÉ	DESCRIPTION
16	Suivre la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluer la qualité du travail, identifier les lacunes dans les programmes et les mesures à envisager pour combler ces lacunes.</li> <li>- Améliorer la mise en œuvre dans l'ensemble de la Famille CMS.</li> <li>- Mesurer la réussite.</li> <li>- Partager les meilleures pratiques.</li> </ul>

	ACTIVITÉ	PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE	RESSOURCES
<b>COURT TERME : jusqu'en 2014</b>	Utiliser des systèmes d'évaluation et de suivi externes à la CMS (par exemple par le PNUE-WCMC). (externe) (16.1)	Une procédure de suivi et d'évaluation est en cours d'élaboration pour le Plan stratégique pour les espèces migratrices. Ce programme est mené dans le cadre du Groupe de travail sur le Plan stratégique, en consultation avec le Conseil scientifique de la CMS. Un élément central de cette procédure est la gamme d'indicateurs clés utilisés pour suivre les progrès vers la réalisation des buts et objectifs. Voir Doc 15.2.	Budget principal : temps du personnel. Voir les détails à l'activité 6 ci-dessus.
	ACTIVITÉ	PLANIFICATION	RESSOURCES
<b>MOYEN TERME : d'ici à 2017</b>	Améliorer les mécanismes permettant de mesurer la mise en œuvre de la CMS et de la Famille CMS, à la fois du point de vue des Parties et de la conservation, d'évaluer la qualité du travail, d'identifier les lacunes et de proposer des mesures pour y remédier. Développer des indicateurs pour évaluer les plans d'action. (interne) (16.2)	Il est proposé que le développement de la gamme d'indicateurs du Plan stratégique pour les espèces migratrices (2015-2023) se poursuive en intersession (2015-2017), en parallèle à l'élaboration d'un document d'accompagnement sur la mise en œuvre. Voir Doc 15.2.	Temps de travail du personnel et fonds du budget principal (en fonction de la décision de la COP11 concernant les propositions budgétaires) et/ou contributions volontaires.